

Communiqué de presse

Lausanne, le 16 mai 2006

PubliGroupe S.A.

Avenue des Toises 12
Case postale 7203
1002 Lausanne

Tél. 021 317 71 11
Fax 021 317 75 55
info@publigroupe.com

Assemblée générale de PubliGroupe du 16 mai 2006

Les actionnaires de PubliGroupe S.A., réunis ce jour en assemblée générale ordinaire à Lausanne, ont approuvé l'ensemble des propositions qui leur étaient faites par le conseil d'administration.

Ils ont ainsi approuvé les comptes 2005 et donné décharge aux membres du conseil d'administration.

Ils ont approuvé les propositions permettant de verser un montant de CHF 11.- aux actionnaires (+ 22% par rapport à l'année précédente), sous forme d'un remboursement de CHF 9.- de la valeur nominale de chaque action et d'un dividende de CHF 2.- par titre. Le dividende de CHF 2.- brut, respectivement de CHF 1.30 après déduction de l'impôt anticipé, sera payable dès le 24 mai 2006. Le remboursement de CHF 9.- par action sera effectué après l'accomplissement des prescriptions légales en matière de réduction de capital, soit en principe au début du mois d'août 2006. Parallèlement à la réduction de capital, le seuil pour requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une assemblée générale a été fortement réduit. Il faudra ainsi désormais réunir des actions totalisant une valeur nominale de CHF 25'000.- au lieu de CHF 1'000'000.- .

M. Peter Brunner, Rüschlikon (ZH), administrateur depuis 2003, M. Jean-Pierre Jeannet, Providence (USA), administrateur depuis 2000 et M. Philippe Pidoux, Lausanne (VD), administrateur depuis 1994 et président du conseil depuis 1995, ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans.

Enfin, l'assemblée générale a élu KPMG Fides Peat, Lausanne, en tant qu'organe de révision et réviseur des comptes consolidés du groupe pour l'exercice 2006.